









## ANNEXE N° 4 A L'ARTICLE 162.2

Organisme débiteur des  
Prestations familiales

Service (1) : .....

N° Dossier : .....

Caisse Nationale  
d'Assurance Vieillesse  
des Travailleurs Salariés

Service 7362 - Mme LAURENT

110-112, rue de Flandre  
75951 PARIS CEDEX 19

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS A UN DEBITEUR DE PENSION ALIMENTAIRE DEFAILLANT

(Article 6 de la loi n° 84-1171 du 22 décembre 1984)

Débiteurs recherchés	RENSEIGNEMENTS DEMANDES (derniers éléments connus à la date du : .....) )				
	Adresse de l'assuré	Identification et adresse de son (ses) employeur(s)	Organisme(s) gérant son compte (CCP banque. C.E)	Autres revenus (2)	Identification de l'organisme débiteur (3)
NOM (M. MME. MLLE) : .....	.....	.....	.....	0 Pension (invalidité, vieillesse)	.....
NOM marital : .....	.....	.....	.....	0 Rentes A.T.	.....
Prénom : .....	.....	.....	.....	0 Indemnités journalières	.....
Date et lieu de naissance : Le ..... à .....	.....	.....	.....	0 Indemnités de chômage	.....
département : .....	.....	.....	.....	0 Autres (préciser)	.....
N° de Sécurité Sociale : <div style="border: 1px solid black; display: flex; justify-content: space-around; width: 100px; height: 20px; margin-top: 5px;"></div>	.....	.....	.....	.....	.....

A ..... le .....

Signature (4)

Reçu le (5) : .....

(1) Désignation précise du service

(2) Mettre une croix dans la case utile

(3) Préciser le nom de l'organisme débiteur correspondant

(4) Signature du fonctionnaire habilité dans le service compétent

(5) Date de réception des renseignements concernant le débiteur défaillant



## SUITE DE L'ANNEXE N° 5 A L'ARTICLE 162.2

- l'huissier - l'avocat (3) chargé par vos soins d'engager une action à l'encontre du parent défaillant, a été invité à nous informer en votre lieu et place, de l'évolution de la procédure en cours.
- la recherche du parent défaillant a été confiée à un huissier de justice
- des demandes de renseignements ont été adressées au dernier r employeur du parent défaillant au centre de chèques postaux ou à l'établissement bancaire dans lequel l'intéressé(e) dispose d'un compte
- les diverses démarches entreprises en vue de retrouver le parent défaillant n'ont pas abouti
- les démarches entreprises en vue de retrouver le parent défaillant bien qu'ayant abouti, ont permis de constater que celui-ci est hors d'état de faire face à son obligation alimentaire.
- le parent défaillant n'a pas donné suite à la proposition de règlement amiable dans le délai d'un mois, prévu pour la conclusion de ce règlement
- le parent défaillant a refusé le règlement amiable
- une notification a été adressée au tiers détenteur (6) ..... dans le cadre de l'engagement d'une procédure de "paiement direct"
- la procédure de "paiement direct" n'a pas pu être poursuivie en raison de (4)
- la cessation du versement de la rémunération
- la suspension du versement de la rémunération
- l'insuffisance de la provision
- il est mis fin à la procédure de paiement direct. Vous voudrez bien donner votre accord à cette main levée, en contresignant la notification ci-jointe et en la renvoyant au service désigné ci-dessus.

**SUITE ET FIN DE L'ANNEXE N° 5  
A L'ARTICLE 162.2**

- la "saisie des rémunérations" a été demandée au juge d'instance de (7)  
.....
- l'autorisation de "saisie des rémunérations" n'a pas été accordée par le  
juge , le parent débiteur s'étant engagé devant lui à régulariser sa  
situation et à verser régulièrement la pension alimentaire
- (4) le juge ayant rendu une ordonnance de saisie des rémunérations,  
notification de cette autorisation a été faite au tiers détenteur  
(6) .....  
par le greffe du Tribunal d'Instance de (7) .....
- (4) le dossier a été transmis au Préfet du département (8)  
.....  
en vue du "recouvrement public" des créances impayées.
- (4) la procédure mise en oeuvre par le Trésorier Payeur Général du  
département (8) .....  
chargé du recouvrement des créances impayées n'a pu aboutir.
- (4) il a été mis fin à la procédure de recouvrement public en cours par  
l'émission d'un titre de réduction atabli à l'initiative du Préfet.
- (4) le dossier a été transmis au Procureur de la République du  
département, le débiteur d'aliments résidant à l'étranger (9).

A ..... le .....

Signature (10)

*(1) Désignation précise du service*

*(2) Nom, prénom, grade, affectation du parent créancier*

*(3) Rayer la mention inutile*

*(4) Cocher la ou les cases correspondantes*

*(5) Désignation de la pièce demandée (jugement...)*

*(6) Selon le cas Employeur, Banque, CCP, Caisses d'Epargne ou de Retraite, etc... Préciser le nom de l'organisme*

*(7) de la résidence du parent défaillant*

*(8) Département dans lequel est implanté le service de direction compétent*

*(9) Département dans lequel est implanté le Tribunal de Grande Instance du domicile du créancier*

*(10) du fonctionnaire habilité dans le service compétent*



## ANNEXE N° 7 A L'ARTICLE 162.2

### REGLEMENT AMIABLE

### ECHEANCIER D'APUREMENT

Service (1) .....  
 N° du dossier : .....

Proposition de règlement amiable a adresser au parent défaillant
---

#### 1 - MONTANT DES ARRIERES DUS

Périodes	Nombre de termes impayés	Montant mensuel du terme impayé	Montant total
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			

Montant total (A) : .....

#### 2 - REPARTITION DES ARRIERES

21. Arriérés dus à La Poste,  
organisme débiteur des  
prestations familiales (ODPF)

211. Mensualités d'allocation de  
 soutien familial (ASF) versées  
 à titre d'avance par l'ODPF

Périodes	Nombre de termes impayés	Montant mensuel du terme impayé	Montant total
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			
Du ..... au .....			

TOTAL (B) : .....

**SUITE ET FIN DE L'ANNEXE N° 7  
A L'ARTICLE 162.2**

212. Frais de gestion (C)  
(C) = 7,5 % du total (B) : .....

213. Total à régler à l'organisme  
débiteur des prestations  
familiales (D)  
(D) = (B) + (C) : .....

214. Modalités de règlement

. montant total : montant (D)  
figurant au paragraphe 213

ci-dessus : .....

. montant mensuel : .....

. nombre de mensualités : .....

. mois du premier versement : .....

. service auquel doit être fait  
le règlement :

.....  
.....

22. Arriérés à régler directement au parent  
créancier par le parent débiteur (E)

(E) = (A) - (B) : .....

**3 - MODALITES PARTICULIERES (2)**

.....  
.....  
.....

A ..... le .....

Signature (3)

A ..... le .....

Signature du parent débiteur  
précédée de la mention  
"Bon pour accord"

(1) Désignation précise du service

(2) Modalités susceptibles d'être mises en oeuvre sur demande du créancier ou avec l'accord du parent débiteur

(3) du fonctionnaire habilité dans le service compétent.